

# LE CONSEIL MUNICIPAL A RENDU HOMMAGE A ALEX PEIRE

Trente-huit questions figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal qui était réuni vendredi soir à l'hôtel de ville de La Seyne. Avant d'aborder les débats, l'assemblée communale que présidait M. Philippe Giovannini, député-maire, a observé une minute de silence en mémoire d'Alex Peiré, décédé brusquement la semaine dernière. Une demande a été faite au préfet pour pourvoir à son remplacement.

A la précédente séance le conseil avait émis le vœux que le port de commerce de Brégaillon soit dénommé « port de commerce La Seyne-Brégaillon ». Au cours de la délibération de vendredi, il a été décidé de faire la demande officielle auprès du ministre de l'Équipement, seul habilité à prendre cette mesure d'officialisation.

Autre problème, celui de la R.N. 559. La municipalité a évoqué les protestations concernant cet axe de route. Elle a adopté la participation complémentaire qui lui était demandée pour élargir cette voie. Pour le tronçon de La Seyne-Toulon, les travaux se chiffrent à près de 77 millions

d'anciens francs et pour le tronçon de La Seyne-Six-Fours, près de 34 millions d'anciens francs.

Dans un autre domaine, un marché de gré à gré doit intervenir pour l'extension et l'amélioration de l'éclairage public dans certains quartiers.

## LE PROBLEME DU C.E.S.

Bien entendu, on ne pouvait ne pas parler du problème du C.E.S. centre-ville. La municipalité a décidé de payer le solde du coût du terrain pour ne pas laisser traîner cette affaire. Il s'agit d'une facture de 70 millions d'anciens francs que l'État aurait normalement dû acquitter.

Autre question scolaire relative au lycée Beaussier. Il s'agissait d'adopter la création d'un centre de documentation et d'information.

Pour ce qui concerne la forêt de Janas, on sait que la ville a entrepris des efforts pour améliorer la qualité de la vie. Au titre du programme 1974, la municipalité a adopté un emprunt de près de 8 millions d'anciens francs destinés à financer les différents travaux.

## REFECTION DU CIMETIERE

Au titre du programme 1975, le conseil municipal a adopté un avant-projet des travaux concernant l'aménagement récréatif dans ce secteur dont le financement s'élève à près de 19 millions d'anciens francs, la commune devant être subventionnée à 50 %. Par cette même délibération, l'assemblée communale a demandé le concours de l'Office National des Forêts.

Quant au cimetière communal, il sera rajeuni puisque des travaux de réfection y sont prévus. Il s'agit de créer un nouveau dépotoir, un local de douche pour le personnel chargé de l'entretien, la réfection totale du local à incinérer, un point d'eau à l'entrée.

L'on a également parlé de l'école municipale de musique qui est en pleine expansion. Au vu de celle-ci nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'au mois de janvier quatre heures de cours supplémentaires par semaine sont prévues, qui intéressent le cor d'harmonie et la contrebasse à cordes.

(A suivre)

François KIBLER.

## PHILHARMONIQUE « LA SEYNOISE »

### NECROLOGIE

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de M. Arsène Dallest, vice-président honoraire de notre société. Beau-frère de notre secrétaire, le défunt était au conseil d'administration depuis de nombreuses années.

Membre dévoué et fidèle, sa disparition a surpris tous ses amis.

Récemment lors des obsèques de notre regretté président M. Peiré, tout comme ses camarades du conseil, il avait assuré sa place à la garde d'honneur.

A sa veuve, à ses enfants, à toute la famille touchée par ce deuil, le C.A. et les membres de « La Seynoise » adressent leurs vives et sincères condoléances.

### LA SEYNE

Mme Alex Peire, née Marie-Antoinette Dahiel ; M. et Mme Paul Peire et leurs enfants ; M. et Mme José Peire et leur fils, tous les parents et alliés très touchés des innombrables marques de sympathie qui leur ont été prodiguées lors du décès de

### Monsieur Alex PEIRE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur et leur prie de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.